



MUNICIPALITÉ D'ALBANEL

AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ D'ALBANEL

AVIS PUBLIC

ADOPTION RÈGLEMENT 21-267

MODIFIANT LA POLITIQUE DE GESTION CONTRACTUELLE

AVIS EST, PAR LA PRÉSENTE, DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, STÉPHANIE MARCEAU, CPA, CA, DIRECTRICE GÉNÉRALE DE LA MUNICIPALITÉ D'ALBANEL, QUE LE CONSEIL MUNICIPAL, LORS DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 7 JUIN 2021 À 19 H 30, À HUIS CLOS PAR VISIOCONFÉRENCE, A ADOPTÉ LE RÈGLEMENT NUMÉRO 21-267 MODIFIANT LA POLITIQUE DE GESTION CONTRACTUELLE.

DONNÉ À ALBANEL CE DIX-SEPTIÈME JOUR DU MOIS DE JUIN 2021.

STÉPHANIE MARCEAU, CPA, CA, DIRECTRICE GÉNÉRALE

CERTIFICAT DE PUBLICATION (Article 420)

Je, soussignée, Stéphanie Marceau, CPA, CA, directrice générale, résidant à Albanel certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en affichant une copie entre 13 h et 16 h, le dix-septième jour du mois de juin 2021, à chacun des endroits suivants : Édifice municipal, Coteau-Marcil, rue Gagnon, Parc Pagé.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce dix-septième jour du mois de juin 2021.

Directrice générale